

CONDOLEANCES

A sa dernière assemblée le Bureau de Direction du Conseil No. 1 a adopté la résolution suivante :

Proposé par J. A. Pinard, secondé par Z. Quevillon, qu'une motion de condoléances soit envoyée à M. Ed. Limoges à l'occasion de la mort de sa sœur, Mde Doucet, et que copie de la dite résolution soit adressée au "Prévoyant."

A une assemblée du Conseil local de Buckingham, No 15, tenue le 21 avril, sous la présidence de M. F. X. Duval, il fut proposé par A. Rodrigue, M.D., secondé par Wilfrid Châteauvert, que les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort de l'épouse de notre confrère Calixte Desjardins ; que ce Conseil offre ses plus sincères sympathies et condoléances à notre confrère dans son épreuve.

Que copie de cette résolution soit transmise à M. Calixte Desjardins et publiée dans le "Prévoyant."

Les membres du Conseil local de Les Eboulements ainsi que du Bureau de Saint Irénée ont appris avec regret la mort de leur confrère M. Ernest Bouchard, de Saint-Irénée, noyé accidentellement le 4 mai, et offrent à la famille en deuil leurs plus sincères condoléances dans la cruelle épreuve qu'elle traverse.

JOSEPH BOUCHARD,
Agent de District.

Le 15 mai dernier, un pénible accident est venu plonger toute une famille dans le deuil.

Madame Dumont, épouse de M. Hilaire Dumont, membre fondateur du bureau et percepteur de l'Union Saint-Joseph à Batiscan, était occupée près du feu lorsque accidentellement, les flammes se communiquèrent à ses vêtements. En un instant, la malheureuse était affreusement brûlée et elle expirait après 24 heures d'atroces souffrances endurées avec une résignation vraiment chrétienne.

Les membres de l'Union St-Joseph du Bureau de Batiscan ont appris avec regret le malheur qui vient de frapper M. Dumont dans la perte de son épouse et ces membres offrent leurs sincères sympathies et condoléances à leur confrère dans son épreuve.

E. FERRON,
Secrétaire.

A une assemblée spéciale du Conseil Local de St-Hermas, No 52, tenue le 6 mai dernier, les résolutions suivantes ont été adoptées :

Proposé par M. Narcisse St. Onge, et secondé par M. Benjamin Legault, que tous les membres de ce Conseil ont appris avec regret la mort de notre dévoué Secrétaire-Trésorier, M. Pierre Elie Clairoux, décédé le 4 mai, beau-père de M. Dr P. E. Pager, Président de ce Conseil et aussi la mort de Mlle Dorina Sauvé, belle-sœur de M. Théophile Constantin et tante de M. Omer Sauvé, tous deux membres de ce Conseil et qu'ils offrent aux familles éprouvées l'assurance de leurs plus profondes sympathies.

Il est aussi proposé par M. George Giroux, père, et secondé par M. Hector Levert que copie de la présente résolution soit transmise à l'Exécutif pour être publiée dans le "Prévoyant."